

AVIS DE CESSATION D'ACTIVITÉ DU LIQUIDATEUR
Règles s'appliquant à la demande

- Droits exigibles : 40 \$ (formulaire imprimé) ou 20 \$ (YCOR)

Partie 1 – Renseignements sur la société		
Dénomination sociale		Numéro d'enregistrement
Communication avec la société		
Afin de faciliter la communication pendant le traitement de vos documents, veuillez indiquer :		
Mode de transmission – Choisissez un mode de transmission des documents certifiés de la société.		
<input type="checkbox"/> Par envoi électronique à l'adresse courriel de la société : _____		
<input type="checkbox"/> Par la poste à l'adresse postale du bureau enregistré		
Représentant de la société		
Personne-ressource : _____		Téléphone : _____
Partie 2 – Renseignements sur le liquidateur		
Nom de famille	Prénom(s). Les noms complets sont requis (pas d'initiales).	
Nom commercial (le cas échéant)		
Cessation d'activité du liquidateur		
Date de la cessation d'activité du liquidateur AAAA/MM/JJ		
Raison de la cessation d'activité du liquidateur (cocher la case appropriée)		
<input type="checkbox"/> Démission		
<input type="checkbox"/> Destitution de ses fonctions par résolution spéciale de la société		
<input type="checkbox"/> Destitution de ses fonctions en vertu d'une ordonnance du tribunal. N° de l'ordonnance du tribunal : _____		
<input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____		
Partie 3 – Signature et autorisation		
En vertu de l'article 209 de la <i>Loi sur les sociétés</i> , commet une infraction quiconque fait une déclaration fausse ou trompeuse à l'égard d'un fait important dans un document déposé dans le registre des entreprises.		
<input type="checkbox"/> J'ai obtenu l'autorisation de remplir cette demande.		
Nom de famille de la personne qui signe ce formulaire	Prénom(s) de la personne qui signe ce formulaire	
Titre de la personne qui signe ce formulaire	Signature	Date de la signature AAAA/MM/JJ

En signant et en déposant ce formulaire, vous autorisez Entreprises, associations et coopératives à entrer les données s'y trouvant dans notre registre en ligne. Une fois entrés dans le registre, ces renseignements deviendront le document officiel. Nous faisons de notre mieux pour bien transcrire ces renseignements, mais leur exactitude ne peut être garantie. Si vous constatez des inexactitudes ou des omissions sur votre copie certifiée, il vous incombe d'en aviser Entreprises, associations et coopératives dans les 30 jours suivant sa réception pour les faire corriger.